



MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION
ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
REPUBLICQUE DU BENIN



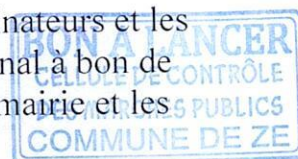
MAIRIE DE ZÈ
Tél. : +229 01 97 37 10 48
BP 44 ZÈ

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Nom de l'Autorité contractante : COMMUNE DE ZÈ

Objet : Achat de cartouches d'encre pour les imprimantes des ordinateurs et les copieurs de la mairie et des arrondissements en accord cadre biennal à bon de commande (Lot1) ; Acquisition de fournitures de bureau pour la mairie et les arrondissements par accord cadre biennal (Lot2)



Référence SIGMAP : F_DSI_118484

AOO N°3/2026-¹³M/F_DSI_118484/C-ZÈ/SE/PRMP/S-PRMP du 08/06/2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la commune de Zè publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 29 janvier 2026 (version 1).

2. La commune de Zè a prévu, dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds sur son budget autonome, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'Achat de cartouches d'encre pour les imprimantes des ordinateurs et les copieurs de la mairie et des arrondissements en accord cadre biennal à bon de commande (Lot1) ; Acquisition de fournitures de bureau pour la mairie et les arrondissements par accord cadre biennal (Lot2).

3. La commune de Zè sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les prestations. Le présent DAO est reparti en deux (02) lots qui se présentent comme suit :

Lot 1 : Achat de cartouches d'encre pour les imprimantes des ordinateurs et les copieurs de la mairie et des arrondissements en accord cadre biennal à bon de commande;

Lot 2 : Acquisition de fournitures de bureau pour la mairie et les arrondissements par accord cadre biennal.

Un candidat peut soumissionner pour un (01) ou les deux (02) lots et peut être attributaire d'un ou de deux lots à condition qu'il remplisse les conditions de qualification distinctement pour chaque lot.

78

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ; e-mail : prmp.mairieze@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics situé dans le bureau annexe à gauche en entrant par le portail de la mairie, tous les jours ouvrables de 8 h à 12h 30min et 14h – 17h30 min, heure locale (GMT + 1).

6. Le délai d'exécution est de vingt-quatre (24) mois par accord-cadre et sera exécution suivant l'émission de bon de commande pour chacun des lots.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) *Pour les anciennes entreprises*

➤ **Capacité technique :**

- ⊥ Être une entreprise spécialisée dans le domaine de la fourniture des consommables informatiques (Lot 1) et des fournitures de bureau (Lot 2), prouvé par le registre de commerce ou les statuts ;
- ⊥ Avoir effectivement exécuté au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours, au moins deux (02) marchés de :
 - Fourniture de cartouches d'encre d'un montant au moins égal à **huit millions sept cent quarante-sept mille quatre-cent soixante-deux (8 747 462) FCFA HT chacun pour le lot 1 ;**
 - Fourniture de fourniture de bureau d'un montant au moins égale à **Dix millions deux cent trente-cinq mille cinq cent cinquante et un (10 235 551) FCFA HT chacun pour le lot 2 ;**

justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception, assorties du contrat (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copie simple), signé par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;

- ⊥ Disposer du personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C, Critère d'évaluation et de qualification ;



➤ **Capacité financière**

- ⊕ Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025), un chiffre d'affaires moyen annuel au moins égal à :

- **Dix-sept millions quatre cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quarante-neuf (17 494 924) francs CFA pour le lot 1**, justifié par les états financiers présentés dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2;

- **Vingt millions quatre cent soixante-onze mille cent deux (20 471 102) francs CFA pour le lot 2**, justifié par les états financiers présentés dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;

- ⊕ Disposer de liquidité sous forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de :

- **Un million quatre cent cinquante-sept mille neuf cent dix (1 457 910) F CFA pour le lot 1**, justifié par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ;

- **Un million sept cent cinq mille neuf cent vingt-cinq (1 705 925) F CFA pour le lot 2**, justifié par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➤ **Capacité technique :**

- ⊕ Être une entreprise spécialisée dans la fourniture de consommables informatiques pour le lot 1 et des fournitures de bureau pour le lot 2, prouvé par le registre de commerce ou les statuts ;
- ⊕ Disposer d'un personnel d'encadrement composé d'un technicien commercial, titulaire d'un BAC et avec cinq (05) années d'expérience générale et ayant participé à l'exécution d'au moins deux (02) marchés de :
 - Fourniture de cartouches d'encre d'un montant au moins égal à **huit millions sept cent quarante-sept mille quatre-cent soixante-deux (8 747 462) FCFA HT chacun pour le lot 1 ;**
 - Fourniture de fourniture de bureau d'un montant au moins égale à **Dix millions deux cent trente-cinq mille cinq cent cinquante et un (10 235 551) FCFA HT chacun pour le lot 2.**

Le personnel d'encadrement devra fournir une copie légalisée de sa carte d'identité, les attestations de travail justifiant l'exécution de marchés similaires en nature et en



Handwritten signature or mark in blue ink.

montant accompagné des copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception assorties du contrat, le CV justifiant l'expérience générale et la copie légalisée du diplôme.

- ⊕ Disposer du personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C, Critère d'évaluation et de qualification ;

➤ **Capacité financière**

- ⊕ Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissances et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2, point 1 ;

- ⊕ Disposer de liquidité sous forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de :

-Un million quatre cent cinquante-sept mille neuf cent dix (1 457 910) F CFA pour le lot 1, justifié par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ;

-Un million sept cent cinq mille neuf cent vingt-cinq (1 705 925) F CFA pour le lot 2, justifié par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ;

- ⊕ Fournir la preuve d'une attestation d'assurance des risques professionnels d'un montant de :

-Dix-sept millions quatre cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent vingt-quatre (17 494 924) francs CFA pour le lot 1 ;

-Vingt millions quatre cent soixante-onze mille cent deux (20 471 102) francs CFA pour le lot 2 ;

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 08 / 06 / 2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics situé dans le bureau annexe à gauche en entrant par le portail de la mairie. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par courrier express. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.



Ce retrait est matérialisé par une fiche² établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : : Secrétariat Permanent des marchés publics situé dans le bureau annexe à gauche en entrant par le portail de la mairie au plus tard le 29...../06..... /2026 à 10 heures précises (heure locale) (GMT + 1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.
10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Deuxième salle de réunion de la Commune de Zè, sise dans le bâtiment des archives, le 29...../06..... /2026 à 10 heures 30 minutes précises (heure locale) (GMT + 1).
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :
 - Cent soixante-quatorze mille neuf cent quarante-neuf (174 949) francs CFA pour le lot 1 ;
 - Deux cent quatre mille sept cent onze (204 711) francs CFA pour le lot 2.
 En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres. La déclaration de garantie doit être accompagnée de l'attestation de l'ADPME déclarant le statut du MPME du soumissionnaire, sous peine de rejet de la déclaration ;
12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.
13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.



Zè, le 05...../06..... /2026



² Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.ci